

séjour en rapport avec l'état des élus, déjà en possession de Dieu. Bien que Dieu soit présent partout, n'est-il pas, d'une façon appropriée, plus particulièrement dans la partie conçue comme supérieure au monde créé, le ciel, lui qui est le Souverain Maître de toutes choses? Ce symbolisme, toutefois, repose sur un fondement réel, à savoir l'existence d'un au-delà, dans lequel très réellement les esprits purs et les âmes et, après la résurrection, les hommes, âmes et corps, doivent ou jouir du bonheur avec Dieu ou être éloignés de Dieu dans la souffrance. Et ce fondement montre bien qu'il ne saurait être question ici d'un pur symbolisme. Il y a "analogie". C'est donc, à notre avis, la grande loi théologique de l'analogie qu'il convient d'appliquer ici dans notre conception des localisations de la vie future.

Les localisations de l'au-delà ne sauraient être conçues par nous d'une façon "univoque" aux localisations de cette vie. La localisation, en cette vie, suppose des être corporels: les uns sont contenus dans les autres, par la juxtaposition de leurs superficies respectives. Les limites superficielles du contenant forment ainsi le lieu du contenu: "terminus continentis immobilis primus", dit S. Thomas expliquant Aristote (IV Phys., lect. 6). Supprimez les corps, plus de lieu possible, au sens philosophique du mot; bien plus, concevez un corps sans contenant, ce corps, tout matériel qu'il soit, n'aurait plus, à proprement parler, aucune localisation (1).

Pour arriver à nous faire un concept univoque de la localisation des habitants du monde de l'au-delà, il faudrait donc deux choses: 1o que ces habitants fussent non seulement esprits, mais corps; 2o que leur localisation fût nécessairement faite dans les limites du monde créé. Quant au premier point, à part Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, les habitants du monde de l'au-delà sont de purs esprits et, jusqu'à la résurrection générale, des âmes séparées de leurs corps, donc assimilées aux esprits purs. Quant au second point, personne n'admettra que le monde matériel créé soit infini: donc, on peut concevoir, en dehors des limites de ce monde matériel créé, l'existence d'un corps humain, fût-ce le corps du Sauveur ou de sa Mère, échappant totalement aux lois connues de la localisation. Donc, l'univocité du concept de la localisation doit être exclu de notre théologie de la vie future.

Cette simple remarque nous ouvre des perspectives sans fin, devant lesquelles notre intelligence doit purement et simplement avouer son impuissance. Les bégaiements par lesquels nous décrivons la vie de l'au-delà ne peuvent qu'emprunter des formules

---

(1) Voir Remer, *Philosophia scholastica*, t. II (Prato, 1895), p. 97. S. Thomas admet cette possibilité pour le corps glorieux du Christ: voir plus loin.